

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle
relative aux ressources génétiques, aux savoirs
traditionnels et au folklore**

Premier groupe de travail intersessions

Genève, 19 – 23 juillet 2010

RAPPORT SUCCINCT DU PREMIER GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS

établi par le Secrétariat

Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session

1. La session a été ouverte par M. Johannes Christian Wichard, vice-directeur général, au nom du directeur général, M. Francis Gurry.
2. M. Wend Wendland (OMPI) a assuré le secrétariat du premier groupe de travail intersessions (IWG 1).

Point 2 de l'ordre du jour : élection du bureau

3. Mme Savitri Suwansathit (Thaïlande) a été élue présidente et Mme Ndeye Abibatou Youm Diabe Siby (Sénégal), M. Norman Bowman (Australie), Mlle Vladia Borissova (Bulgarie) et M. Eduardo Tempone (Argentine) ont été élus vice-présidents de l'IWG 1.

Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour

4. L'IWG 1 a adopté le projet d'ordre du jour (document WIPO/GRTKF/IWG/1/1 Prov.) en tant qu'ordre du jour sans modification.

Point 4 de l'ordre du jour : expressions culturelles traditionnelles/expressions du folklore

5. En ce qui concerne le document WIPO/GRTKF/IC/17/4 Prov., l'IWG 1 a débattu les questions et articles ci-après : objectifs et principes directeurs généraux; objet de la protection (article premier); bénéficiaires/gestion des droits (articles 2 et 4); actes d'appropriation illicite/exceptions et limitations/formalités (articles 3, 5 et 7); durée de la protection/mesures transitoires (articles 6 et 9); sanctions/recours et exercice des droits (article 8); liens avec la protection de la propriété intellectuelle et d'autres formes de protection, de préservation et de promotion (article 10); et protection internationale et régionale (article 11). Le programme de travail de la réunion est joint.
6. À l'issue de délibérations détaillées et approfondies au sein de l'IWG 1 plénier, six groupes de rédaction informels à composition non limitée ont été établis afin de poursuivre l'examen, l'échange et la synthèse des différentes vues exprimées en plénière et de proposer un texte rationalisé, comprenant des options, pour chaque groupe de questions. Les travaux des groupes de rédaction informels ont été synthétisés et présentés à l'ensemble des experts au sein de l'IWG plénier en qualité d'avis que celui-ci était prié de transmettre à l'IGC. Le 23 juillet 2010, les experts de l'IWG 1 plénier ont fait des observations sur les projets synthétisés établis par les groupes de travail informels et certains d'entre eux ont ajouté de nouvelles options. Les propositions de rédaction, les observations et les options supplémentaires n'ont pas été adoptées en tant que telles et il en a simplement été pris note.
7. L'IWG 1 a constaté qu'il convenait d'insérer des définitions/un glossaire des principaux termes dans le texte et recommande officiellement que, à sa prochaine session, celui-ci demande au Secrétariat d'établir un glossaire sur la signification des principaux termes figurant dans le document WIPO/GRTKF/IC/17/4 Prov. pour examen par l'IGC. L'IGC est invité à poursuivre l'examen de la question de savoir si ce glossaire peut ou non servir de base à un article supplémentaire contenant

des définitions à insérer dans le texte. Ce glossaire devrait s'inspirer, dans la mesure du possible, d'instruments existants des Nations Unies et d'autres instruments internationaux. L'IGC est invité à déterminer s'il conviendrait d'établir également un tel glossaire en ce qui concerne les "savoirs traditionnels" (en référence au document WIPO/GRTKF/IC/17/5 établi pour la dix-septième session de l'IGC), eu égard au fait que, à sa seizième session, l'IGC avait déjà demandé l'établissement d'un glossaire sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques.

8. L'IWG 1 a demandé au Secrétariat d'établir, pour la prochaine session de l'IGC :
 - a) un document (WIPO/GRTKF/IWG/1/3) contenant les projets d'articles établis par les groupes de rédaction informels, ainsi que les observations et options supplémentaires formulées par l'IWG 1 plénier le 23 juillet 2010, comme il ressort du paragraphe 6 ci-dessus.
 - b) un compte rendu des délibérations de l'IWG 1 (WIPO/GRTKF/IWG/1/4) reproduisant toutes les observations et propositions formulées au cours de la réunion sur les objectifs, les principes directeurs généraux et les articles de fond. Les auteurs des différentes observations et propositions formulées durant la réunion de l'IWG 1 seront, dans la mesure du possible, indiqués à titre personnel. Les propositions de rédaction faites par des observateurs figureront dans le commentaire pour examen par les États membres.
9. L'IWG 1 a demandé que le présent document (WIPO/GRTKF/IWG/1/2), auquel seraient joints la liste des participants de l'IWG 1 ainsi que les documents WIPO/GRTKF/IWG/3 et WIPO/GRTKF/IWG/4, soit soumis à l'IGC pour examen à sa prochaine session.

Point 5 de l'ordre du jour : questions diverses

10. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 6 de l'ordre du jour : adoption du rapport

L'IWG 1 a adopté le présent rapport le 23 juillet 2010.

Point 7 de l'ordre du jour : clôture de la réunion

Le président a remercié tous les participants pour leur présence active et leur dévouement et a prononcé la clôture de la session.

[L'annexe suit]

Projet de programme de travail

IWG 1

19 – 23 juillet 2010

- a) Lundi : objectifs et principes directeurs généraux/objet de la protection (article premier)
- b) Mardi matin : bénéficiaires/gestion des droits (articles 2 et 4)
- c) Mardi après-midi et mercredi matin : actes d'appropriation illicite/exceptions et limitations/formalités (articles 3, 5 et 7)
- d) Mercredi après-midi : durée de la protection/mesures transitoires (articles 6 et 9)
- e) Jeudi matin : sanctions/recours et exercice des droits (article 8) et liens avec la protection de la propriété intellectuelle et d'autres formes de protection, de préservation et de promotion (article 10)
- f) Jeudi après-midi : protection internationale et régionale (article 11)
- g) Vendredi matin : questions diverses; élaboration et traduction du projet de rapport
- h) Vendredi après-midi : examen et adoption du rapport

[Fin de l'annexe et du document]